

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/09/29-3/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024322-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/10/2022

Réception Préfet : 10/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

Commission n° 3 – Jeunesse et Sports
Rapporteur : FENZAR-RIZKI Bouchra

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Dispositif de développement du basket 3x3

La préparation des Jeux Olympiques 2024, l'intégration du basket 3x3 dans le programme olympique à Tokyo 2021 ou encore les récents titres de championnes du Monde et vainqueures de la Coupe d'Europe de l'équipe de France féminine, sont des opportunités pour le basket-ball français de développer l'infrastructure dédiée aux nouveaux modes de pratique. Bien consciente de ces enjeux, la Fédération française de basket-ball a élaboré un plan Infra et a retenu, à ce titre, plusieurs projets locaux de rénovation ou de construction de terrains extérieurs de basket 3x3.

Afin d'accompagner la Fédération, le Département souhaite participer activement au financement de certaines réalisations, tout en s'inscrivant dans une dynamique plus globale sur le moyen terme.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° n°7/02 en date du 29 juin 2012, relative au règlement budgétaire et financier, modifié par la délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, relative à l'approbation du budget départemental pour l'exercice 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le protocole d'accord entre la Fédération française de basketball (FFBB), le Comité départemental de Basketball de Seine-et-Marne et le Département, présenté en annexe au projet de délibération.

Article 2 : d'attribuer les subventions suivantes aux projets d'équipements de basket 3x3 labélisés par la Fédération française de basket-ball ci-dessous :

- Saint-Thibault-des-Vignes, subvention départementale à hauteur d'un montant maximum de **35 000 €**, plafonné à 70 % d'aides publiques pour la réalisation de 6 terrains de basket 3x3 ;
- Bois-le-Roi, subvention départementale à hauteur d'un montant maximum de **15 000 €**, plafonné à 70 % d'aides publiques pour la réalisation de 2 terrains de basket 3x3 ;
- Lagny-sur-Marne, subvention départementale à hauteur d'un montant maximum de **25 000 €**, plafonné à 70 % d'aides publiques pour la réalisation de 4 terrains de basket 3x3 couverts et ouverts ;
- Roissy-en-Brie, subvention départementale à hauteur d'un montant maximum de **15 000 €**, plafonné à 70 % d'aides publiques pour la réalisation de 2 terrains de basket 3x3 ;
- Crégy-les-Meaux, subvention départementale à hauteur d'un montant maximum de **7 500 €**, plafonné à 70 % d'aides publiques pour la réalisation d'un terrain de basket 3x3 ;
- Ozoir-la-Ferrière, subvention départementale à hauteur d'un montant maximum de **15 000 €**, plafonné à 70 % d'aides publiques pour la réalisation de 2 terrains de basket 3x3 ;

Article 3 : que les crédits nécessaires au financement de ces subventions seront prélevés dans la limite de ceux ouverts au budget départemental au titre de l'action « Équipements sportifs », opération « Petits équipements sportifs en accompagnement des collèges », du domaine « Activités sportives ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS

Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne